

PROGRAMME DE FORMATION

Communiquer au-delà des mots

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des collectivités ainsi que des divers services souhaitant améliorer sa communication en milieu professionnel.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier les particularités de la communication non verbale.

Repérer son propre positionnement et celui de l'autre (patient/usager).

Utiliser des méthodes et techniques de communication pertinentes, permettant d'améliorer son positionnement en tant que professionnel, dans la relation à l'autre (patient/usager)

Programme

"• Les principaux éléments de la communication non verbale :

- Expression faciale.
- Regard.
- Gestes et postures.
- Apparence et senteurs.
- Silence.
- Espace vital.

• Le champ des émotions dans la communication non verbale :

- Réfléchir et prendre conscience de la dimension émotionnelle dans le travail relationnel de l'aide, du soin ou de l'éducation.
- Comprendre le rôle des émotions dans la communication.
- Le langage non verbal véhicule l'émotion et le sens.

• Le langage du corps dans la relation d'aide :

- Repérer son propre positionnement et celui de l'autre.

- Les mouvements du corps ont-ils une signification ?
- Peut-on décoder les gestes et attitudes ?
- Le comportement n'est pas la personne.
- Conscientiser sa propre posture.
- Comment, en tant que professionnel, développer une posture adaptée à son rôle et à sa mission ?

..

Méthodes et supports

Alternance d'apports théoriques et d'exercices. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

 *à vos côtés,*
DEPUIS 1976



Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.


Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.



SIÈGE SOCIAL

 3 rue de l'Angélique
79000 Bessines
 05 49 28 32 00
 www.cerf.fr

BUREAU DE LYON

 27 rue Emile Duport
69009 Lyon